

Décisions de classement – Comité du SH 76^{ème} Session

La liste ci-après contient les décisions de classement (autres que celles faisant l'objet d'une réserve) prises par le Comité du Système harmonisé (**76^e session – septembre 2025**) au sujet de produits spécifiques, ainsi que les codes du Système harmonisé attribués à ces produits et, dans certains cas, le motif du classement.

Avis

Les parties souhaitant exporter ou importer des marchandises couvertes par une décision sont invitées à vérifier que cette décision a été mise en œuvre par le pays d'importation ou d'exportation, suivant le cas.

N°	Description du produit	Classement	Codes SH considérés	Motif du classement
1.	<p>Préparation alimentaire constituée de 100 % mélange de protéines de lactosérum (isolat de protéine de lactosérum, concentré de protéines de lactosérum, isolat de protéine de lactosérum hydrolyse, émulsifiant : lécithine de soja), de cacao maigre en poudre, d'arômes, épaississants (gomme xanthane), d'édulcorants (sucralose, acésulfame-k).</p> <p>Elle est conditionnée pour la vente au détail.</p>	1806.20	18.06 et 21.06	RGI 1(Notes 1 b) et 2 du Chapitre 18) et 6
2.	<p>« SAUCE SOJA LÉGÈRE », elle est décrite comme étant une sauce liquide fabriquée à partir des ingrédients suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • eau 41,91 % ; • soja 30 %; • sel 18 %; • blé 10 %; • sorbate de potassium (E202) 0,09 %. 	2103.10	21.03	RGI 1 et 6
3.	<p>« SAUCE SOJA NOIRE AUX CHAMPIGNONS », elle est décrite comme étant une sauce liquide fabriquée à partir des ingrédients suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • eau 38,94 % ; • soja 30 % ; • sel 18 % ; • blé 10 % ; • sucre 3 % ; • champignon 0,01 % ; • sorbate de potassium (E202) 0,09 %. 	2103.10	21.03	RGI 1 et 6

Décisions de classement – Comité du SH 76^{ème} Session

N°	Description du produit	Classement	Codes SH considérés	Motif du classement
4.	<p>« SAUCE SOJA AUX CHAMPIGNONS », elle est décrite comme étant une sauce liquide fabriquée à partir des ingrédients suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • eau 53,08 % ; • sel 18,50 % ; • soja 8,70 % ; • blé 3,00 % ; • caramel (E150a) 11,10 % ; • champignon 0,01 % ; • additifs alimentaires (E621, E415, E211) 5,61 %. 	2103.10	21.03	RGI 1 et 6
5.	<p>Film composé de poly(chlorure de vinyle) (PVC) et de plastifiant, de dimensions 1 580 x 1 000 x 0,07 mm, imprimé avec des motifs, non alvéolaire, non auto-adhésif. Ce produit contient 84 % de PVC, 1 % de plastifiant (téréphtalate de dioctyle) et 15 % de substance colorante.</p> <p>Il est utilisé pour fabriquer des revêtements de sol SPC (Stone Plastic Composite ou composite pierre-plastique).</p>	3920.49	39.20 et 49.11	RGI 1 et 6
6.	<p>Produit consistant en un mélange à base de produits du pétrole modifiés par des polymères, destiné à être utilisé en tant que liant dans la construction et la réparation de divers types de revêtements routiers. Il s'agit d'un mélange homogène constitué de bitume de pétrole (94,0 à 95,6 %), de caoutchoucs styrène-butadiène-styrène (caoutchoucs SBS) (plus de 3 %) et (ou) d'un mélange de copolymères de l'éthylène, d'acrylate de butyle et de méthacrylate de glycole (plus de 1,4 %).</p>	2715.00	27.15	RGI 1
7.	<p>Classement de la « ciclosporine (DCI) » (Liste 46 de DCI proposée)</p>	2933.79	29.33	RGI 1 et 6.
8.	<p>Lot de 4 couvertures d'emballage pour bébés d'au moins 3 mois, 70x70. Les couvertures d'emballage peuvent servir de couverture de sécurité, de bavoir ou de protection dans le landau.</p>	6307.90	63.01, 63.07 et 96.19	RGI 1 et 6

N°	Description du produit	Classement	Codes SH considérés	Motif du classement
9.	Fil en acier inoxydable de section transversale pleine et constante , dimensions 6,27 x 0,45 mm (largeur x épaisseur), obtenu à partir d'un fil de section transversale pleine en forme de cercle qui a été laminé à froid entre 2 rouleaux (sur le dessus et le dessous).	7223.00	72.20 et 72.23	RGI 1 (Notes 1 e) et o) du Chapitre 72)
10.	Fil en acier inoxydable de section transversale pleine et constante , dimensions 3,00 x 0,96 mm (largeur x épaisseur), obtenu à partir d'un fil de section transversale pleine en forme de cercle qui a été laminé à froid entre 4 rouleaux (sur le dessus, le dessous et les deux côtés). Les deux produits sont enroulés alternativement de gauche à droite et de droite à gauche sur un tambour, c'est à dire d'un bout à l'autre du tambour qui présente une largeur considérablement supérieure à celle du fi	7223.00	72.20 et 72.23	RGI 1 (Notes 1 e) et o) du Chapitre 72)
11.	Contenant en acier , conçu pour protéger les objets de valeur. Le contenant est équipé d'un système de verrouillage électronique programmable avec pavé de touches et afficheur ainsi que d'une serrure pour une clé de secours. L'épaisseur des portes est de 3 mm et celle des parois de 1 mm. Un cadran situé sur la porte permet d'enclencher deux pènes dormants (20 mm d'épaisseur). Des trous ont été pré-perçés dans le plancher et à l'arrière du contenant pour une fixation au sol ou au mur. Les produits sont prévus pour un usage domestique ou professionnel.	8303.00	83.03	RGI 1

N°	Description du produit	Classement	Codes SH considérés	Motif du classement
12.	<p>Unité radio à distance (URD), conçue pour être utilisée, avec d'autres composants, dans une station de base pour réseaux cellulaires. Les stations de base de réseaux cellulaires sont constituées des trois composants suivants : une unité numérique (UN), une unité radio (UR) et une antenne. Le produit est une unité radio (UR) constituée d'une carte émetteur-récepteur, d'un amplificateur et d'un filtre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte émetteur-récepteur : Sous l'impulsion de l'unité numérique (UN), elle assure la conversion signaux analogiques↔signaux numériques dans la bande de fréquences radio de base. • Amplificateur : Étend la portée de fonctionnement de l'antenne en amplifiant les signaux radioélectriques. • Filtre : Élimine le bruit pour obtenir la fréquence radio requise pour l'UN/antenne. <p>Dans le cas d'une station de base utilisée à des fins de communication cellulaire sans fil, l'UR reçoit des signaux de planification et de synchronisation de l'UN, puis les ajuste et les convertit en signaux radioélectriques adaptés à une bande de fréquences radio déterminée grâce à la filtration et à l'amplification de fréquences radio.</p>	8517.79	85.17	RGI 1 (Note 2 b) du Section XVI) et 6
13.	<p>Adaptateur multiple, permettant de brancher plusieurs appareils électriques simultanément, constitué pour l'essentiel de 2 ou 3 prises et d'une fiche, tous ces éléments logés dans un boîtier commun, pour tensions n'excédant pas 1 000 V.</p>	8536.69	85.36 et 85.37	RGI 1 et 6
14.	<p>Adaptateur de commutation, permettant de brancher un appareil électrique, constitué pour l'essentiel d'une prise, d'un interrupteur marche/arrêt et d'une fiche, tous ces éléments logés dans un boîtier commun, pour tensions n'excédant pas 1 000 V.</p>	8536.69	85.36 et 85.37	RGI 1 et 6 (RGI 3 c) au niveau de la sous-position)
15.	<p>Adaptateur multiple, permettant de brancher plusieurs appareils électriques simultanément, constitué pour l'essentiel de 4 prises, d'un interrupteur marche/arrêt et d'une fiche, tous ces éléments logés dans un boîtier commun, pour tensions n'excédant pas 1 000 V.</p>	8536.69	85.36 et 85.37	RGI 1 et 6 (RGI 3 c) au niveau de la sous-position)

Décisions de classement – Comité du SH 76^{ème} Session

N°	Description du produit	Classement	Codes SH considérés	Motif du classement
16.	Bloc multiprise , permettant de brancher plusieurs appareils électriques simultanément, constitué pour l'essentiel de 2, 4, 6 ou 8 prises, d'un disjoncteur contre les surcharges, tous ces éléments logés dans un boîtier commun, et d'un câble isolé pour l'alimentation électrique d'une longueur de 1,5 m muni d'une fiche, pour tensions n'excédant pas 1 000 V.	8544.42	85.36, 85.37 et 85.44	RGI 1 (Note 3 du Section XVI) et 6.
17.	Bloc multiprise , permettant de brancher plusieurs appareils électriques simultanément, constitué pour l'essentiel de 2, 4, 6 ou 8 prises, d'un interrupteur marche/arrêt, d'un disjoncteur contre les surcharges, tous ces éléments logés dans un boîtier commun, et d'un câble isolé pour l'alimentation électrique d'une longueur de 1,5 m muni d'une fiche, pour tensions n'excédant pas 1 000 V.	8544.42	85.36, 85.37 et 85.44	RGI 1 (Note 3 du Section XVI) et 6.
18.	Bloc multiprise , permettant de brancher plusieurs appareils électriques simultanément, constitué pour l'essentiel de 6 prises, d'un interrupteur marche/arrêt, d'un disjoncteur contre les surcharges, de 6 interrupteurs individuels (chaque prise peut être activée/désactivée individuellement), tous ces éléments logés dans un boîtier commun, et d'un câble isolé pour l'alimentation électrique d'une longueur de 1,5 m muni d'une fiche, pour tensions n'excédant pas 1 000 V.	8544.42	85.36, 85.37 et 85.44	RGI 1 (Note 3 du Section XVI) et 6.
19.	Bloc multiprise , permettant de brancher plusieurs appareils électriques simultanément, constitué pour l'essentiel de 6 prises, d'un disjoncteur contre les surcharges, tous ces éléments logés dans un boîtier commun, d'un interrupteur marche/arrêt relié au bloc multiprise par un câble isolé pour l'électricité d'une longueur de 2 m, et d'un câble isolé pour l'alimentation électrique d'une longueur de 3 m muni d'une fiche, pour tensions n'excédant pas 1 000 V.	8544.42	85.36, 85.37 et 85.44	RGI 1 (Note 3 du Section XVI) et 6.

Décisions de classement – Comité du SH 76^{ème} Session

N°	Description du produit	Classement	Codes SH considérés	Motif du classement
20.	Bloc multiprise , permettant de brancher plusieurs appareils électriques simultanément, constitué pour l'essentiel de 6 prises, d'un disjoncteur contre les surcharges, tous ces éléments logés dans un boîtier commun, d'un interrupteur marche/arrêt relié à 4 prises du bloc multiprise par un câble isolé pour l'électricité d'une longueur de 2 m, et d'un câble isolé pour l'alimentation électrique d'une longueur de 3 m muni d'une fiche, pour tensions n'excédant pas 1 000 V	8544.42	85.36, 85.37 et 85.44	RGI 1 (Note 3 du Section XVI) et 6.
21.	Bloc multiprise , permettant de brancher plusieurs appareils électriques simultanément, constitué pour l'essentiel de 4 ou 6 prises, d'un disjoncteur contre les surcharges, tous ces éléments logés dans un boîtier commun, et d'un câble isolé pour l'alimentation électrique d'une longueur de 5 m muni d'une fiche, pour tensions n'excédant pas 1 000 V.	8544.42	85.36, 85.37 et 85.44	RGI 1 (Note 3 du Section XVI) et 6.
22.	Bloc multiprise , permettant de brancher plusieurs appareils électriques simultanément, constitué pour l'essentiel de 4, 6 ou 8 prises, d'un interrupteur marche/arrêt, d'un disjoncteur contre les surcharges, tous ces éléments logés dans un boîtier commun, et d'un câble isolé pour l'alimentation électrique d'une longueur de 5 m muni d'une fiche, pour tensions n'excédant pas 1 000 V.	8544.42	85.36, 85.37 et 85.44	RGI 1 (Note 3 du Section XVI) et 6.
23.	Bloc multiprise , permettant de brancher plusieurs appareils électriques simultanément, constitué pour l'essentiel de 5 prises, d'un interrupteur marche/arrêt, d'un disjoncteur contre les surcharges, tous ces éléments logés dans un boîtier commun, et d'un câble isolé pour l'alimentation électrique d'une longueur de 8 ou 10 m muni d'une fiche, pour tensions n'excédant pas 1 000 V.	8544.42	85.36, 85.37 et 85.44	RGI 1 (Note 3 du Section XVI) et 6.
24.	Enrouleur de câble permettant de brancher plusieurs appareils électriques simultanément, constitué pour l'essentiel d'un câble isolé pour l'alimentation électrique d'une longueur de 15 m muni d'une fiche et d'un tambour équipé de 4 prises et d'un disjoncteur contre les surcharges, pour tensions n'excédant pas 1 000 V.	8544.42	85.36, 85.37 et 85.44	RGI 1 (Note 3 du Section XVI) et 6.

N°	Description du produit	Classement	Codes SH considérés	Motif du classement
25.	Enrouleur de câble permettant de brancher plusieurs appareils électriques simultanément, constitué pour l'essentiel d'un câble isolé pour l'alimentation électrique d'une longueur de 15, 25, 40 ou 50 m muni d'une fiche et d'un tambour équipé de 4 prises, d'un interrupteur marche/arrêt et d'un disjoncteur contre les surcharges, pour tensions n'excédant pas 1 000 V.	8544.42	85.36, 85.37 et 85.44	RGI 1 (Note 3 du Section XVI) et 6.
26.	Véhicule à benne basculante propulsé par un moteur diesel d'une cylindrée de 12540 cm ³ , sa vitesse maximale peut atteindre 40 km/h et ses principales caractéristiques techniques sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - une semi cabine sur roues montée sur trois essieux; - un système de freinage à tambour; - une suspension hydropneumatique; - une paroi avant qui se prolonge au-dessus de la cabine; - un poids net de 32.000 kg; - une charge utile de 60.000 kg; - un poids total en charge de 92.000 kg; - longueur (mm) 9.107; - largeur (mm) 3.660; - hauteur (mm) 4.530 	8704.10	87.04	RGI 1 et 6
27.	Couche-culotte « tout-en-deux » . Il s'agit d'un ensemble de couches lavables en deux parties comprenant une enveloppe extérieure en tissu laminé en polyuréthane (PUL) et 10 inserts absorbants en bambou, un matériau végétal doux ayant un pouvoir d'absorption naturel et des propriétés antibactériennes. L'enveloppe protectrice extérieure est munie d'une fermeture à bouton-pression pour fixer l'insert. Lors du changement de couche, seule la partie absorbante (insert) est retirée pour être lavée à chaque changement. L'enveloppe extérieure peut être nettoyée avec une serviette ou un chiffon humide et peut être utilisée plusieurs fois (sauf en cas de fuite) avant d'être lavée.	9619.00	96.19	RGI 1
28.	Insert pour couche-culotte « tout-en-deux » . L'insert se compose de quatre couches : deux couches extérieures en bambou et deux couches intérieures en microfibre. Sa double composition permet un séchage rapide et limite l'absorption des odeurs.	9619.00	96.19	RGI 1